

Communauté de Communes de Charente Limousine

8, Rue Fontaine des Jardins
16 500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.14.08
Fax : 05.45.85.58.38

SEANCE DU BUREAU 7 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 7 juillet, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par la Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 15 juillet 2020 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

1. Individualisation aides bourses BAFA
2. Avenant n°1 au marché de travaux de la piscine de Chasseneuil 20-02
3. Etude pré-opérationnelle d'un programme d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale – demande de subvention
4. Motion de soutien aux salariés de Charente Libre face à la décision du groupe sud-ouest de délocaliser l'impression à Bordeaux

Contrôle du quorum

Titulaires : Jean Noël DUPRE, Benoit SAVY, Nathalie LANDREVIE, Éric PINAUD, Jean-Luc DEDIEU, Sandrine PRECIGOUT, Jean Marie TRAPATEAU, Sandrine PRECIGOUT, Manuel DESVERGNE, Benoit GAGNADOUR.

Excusés : Philippe BOUTY, Fabrice POINT.

La séance s'est tenue sous la présidence de Jean Luc DEDIEU.

1. Individualisation aides Bourses BAFA

Del2021_126

Vu la délibération du 29 juin 2021,

Il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes de bourses BAFA présentées ci-après :

	ELEVES 2ieme SESSION Juin 2021 (CCCL)					
	JAUD Agathe	LEGER Eva	JADault Chloé	AYMARD Maïa	PITON Soanne	CHARTIER Manon
Total aide	235,00 €	275,00 €	225,00 €	275,00 €	260,00 €	260,00 €
Reste à charge	175,00 €	135,00 €	185,00 €	135,00 €	150,00 €	150,00 €
Coût formation sans aide	410,00 €	410,00 €	410,00 €	410,00 €	410,00 €	410,00 €

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'individualisation des demandes d'aides présentées ci-avant au titre des demandes de bourses BAFA,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour	9	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--

2. Avenant n°1 au marché de travaux de la piscine de Chasseneuil sur Bonniere 20-02

Del2021_127

Concernant le marché public relatif à la réhabilitation de la piscine de Chasseneuil il conviendrait de modifier le lot 8 – Plomberie, Sanitaires, CVC, Chauffage et d'adopter l'avenant présenté ci-après.

Les modifications de ces prestations entraînent des modifications supérieures à 5% du montant des marchés.

Cet avenant a pour objet la prise en compte d'une plus-value de 15 858,51 € HT qui représente une augmentation du marché initial de 29,98 %.

Il conviendrait donc de passer un avenant n°1 avec la société SAS SN GARRAUD titulaire du marché.

Le résultat financier de cette opération est le suivant :

Montant initial du marché HT	52 888,30 €
Montant de l'avenant n°1 HT	+ 15 858,51 €
Montant du nouveau marché HT	68 746,81 €
Montant du nouveau marché TTC	82 496.17 €

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- **Accepte** l'avenant présenté ci-avant
- **Autorise** le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Voix pour	9	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--

3. Etude pré-opérationnelle d'un programme d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale – demande de subvention

Del2021_128

La Communauté de communes a lancé une étude pré-opérationnelle d'un programme d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale. Après analyse des candidatures, cette étude sera élaborée par SOLIHA Charente et le Creuset Méditerranée ;

A cet effet, la Communauté de communes sollicite pour une aide financière l'ANAH et la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du contrat de dynamisation et de cohésion.

Pour rappel, le contrat de dynamisation et de cohésion est construit autour des axes suivants :

Axe 1 : soutenir et consolider l'attractivité économique du territoire, créatrice de richesses

Axe 2 : maintenir et améliorer la qualité de vie en Charente Limousine

Le plan de financement de cette étude est présenté ci-après :

Nature des dépenses	2020	2021	2022	TOTAL
Etude pré-opérationnelle		83 625 € HT		83 625 € HT
Coût Total		83 625 € HT		83 625 € HT

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2021	TOTAL	%
Etat	41 812,50 €	41 812,50 €	50 %
Région	25 000,00 €	25 000,00 €	30 %
Département			
Europe			
Autres financements publics (préciser)			
Total financements publics	66 812,50 €	66 812,50 €	80 %
Privés (préciser)			
Autofinancement	16 812,50 €	16 812,50 €	20 %
Coût total	83 625,00 €	83 625,00 €	100 %

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- Valide la demande de subvention ;
- Valide le plan de financement de la demande de subvention ;
- Autorise le président à signer tout document relatif à celle-ci.

Voix pour	9	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--

4. Motion de soutien aux salariés de Charente Libre face à la décision du groupe sud-ouest de délocaliser l'impression à Bordeaux

Del2021_129

Le plan stratégique du Groupe Sud-Ouest à l'horizon 2023 prévoit qu'il soit procédé au transfert de l'imprimerie de Charente libre située à l'Isle d'Espagnac vers le site de Bordeaux, centre d'impression du groupe, et ce, dès le 1^{er} octobre 2022.

La mise en œuvre d'une telle décision engendrera évidemment des répercussions sur l'emploi à Angoulême et en Charente. Elle aura également pour conséquence la perte d'un outil industriel et donc une nouvelle désindustrialisation de nos territoires alors même que nous avons pu constater de nombreuses insuffisances industrielles à l'échelon national lors de la crise sanitaire. Ajoutons qu'une telle décision aura aussi des répercussions négatives sur le coût carbone avec le transport quotidien des éditions de Bordeaux vers la Charente.

C'est pourquoi, ce lundi 5 juillet, protestant légitimement contre cette décision, les salariés de Charente libre se sont mis en grève, refusant de laisser disparaître « *un outil industriel qui fonctionne non seulement pour Charente libre mais aussi pour d'autres clients* ».

Aussi, par cette motion, le bureau communautaire :

- Exprime son entière solidarité aux salariés de Charente libre ;
- Alerte sur la dégradation continue de l'offre de PQR sur le territoire, media de proximité de première importance pour les habitants, le groupe ayant déjà fermé l'agence Sud-Ouest d'Angoulême l'année dernière ;
- Alerte sur le coût carbone et l'incohérence sur les objectifs de transition écologique d'une telle décision ;
- Demande que soit revue la décision de délocaliser 20 emplois hors du bassin Charentais, pour des motifs de rentabilité allant à l'encontre des objectifs d'attractivité du territoire ;
- Demande que soit reconnue la raison d'être industrielle de cette imprimerie en Charente et que soit affirmée la nécessaire hétérogénéité industrielle de nos territoires.

Voix pour	9	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--

5. Demande de subvention ingénierie animation gestion 2020 du programme LEADER de Charente Limousine

Del2021_130

Contexte :

La Communauté de Communes de Charente Limousine est structure porteuse du programme Leader 2014-2020 et la fiche-action 11 finance l'ingénierie de l'animation et de la gestion dudit programme européen.

Missions à réaliser par la communauté de communes :

- mise en œuvre du programme Leader porté par le GAL Charente Limousine et sa priorité ciblée
- animation du comité de programmation Leader Charente Limousine
- appui et aide au montage des dossiers de demande de subvention
- analyse des dossiers de demande de subvention
- rédaction des rapports d'analyses et constitution des dossiers
- saisie des dossiers sur l'extranet OSIRIS
- organisation des comités de programmation
- gestion de l'enveloppe prévisionnelle
- gestion administrative du programme
- réalisation des contrôles sur place
- évaluation du programme

Le plan de financement est présenté sous la forme suivante :

DEPENSES		RECETTES		%
Salaire brut	40 186.69€	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	5 000,00 €	7,22%
Cotisations patronales	20 044.46 €	Leader (FEADER)	55 412.66 €	80.00%
Sous total	60 231.15 €	CCCL	8 853.16 €	12.78%
Frais annexes (15 %)	9 034.67 €			
TOTAL	69 265.82 €	TOTAL	69 265.82 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- Valide la demande de subvention ;
- Valide le plan de financement de la demande de subvention ;
- Autorise le président à signer tout document relatif à celle-ci.

Voix pour	9	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--